

Un traitement médiatique «de l'intérieur»

L'émission «Singularités», produite par la Fondation Clair Bois à Genève, est diffusée une fois par mois sur Léman Bleu. Elle est portée de A à Z par une vingtaine de personnes en situation de handicap. En plein enregistrement, ses acteurs évoquent son utilité sociale.

Texte: Lise Tran – Photos: Antoine Tardy



Thea Bernard et Colin Dos Santos interviewent Céline Rod au sujet de la prise en charge des personnes avec un handicap mental aux HUG.

«Julien, tu fais la netteté sur Céline, tu bouges plus!», «On peut y aller pour le son?! Elle parle trop doucement...», «Tu la stresses pas s'il te plaît!» Il est presque 10h et l'ambiance en régie est électrique. C'est au sein des studios de la Fondation Clair Bois, à Genève, que l'émission «Singularités» est enregistrée une fois par mois. Depuis douze ans, elle est diffusée à la même fréquence sur la chaîne de télévision Léman Bleu. Son pari? «Donner le point de vue des personnes en situation de handicap et ce à tous les échelons: tout d'abord au niveau du comité de rédaction, qui amène les sujets, de la production et des invités en plateau», explique Jean-Christophe Pastor, responsable de l'atelier Ex&Co, service de formation et de production vidéo de la Fondation.

Ce vendredi, environ huit personnes gravitent en régie où la température commence à grimper: l'une d'elles s'emploie à donner des ordres au cameraman en plateau, une autre s'occupe de la coupe tandis que

d'autres membres de l'équipe, comme Esther Schatti, quadragénaire et porteuse de trisomie 21, sont en charge du son. Certains d'entre eux sont doublés par un collègue ou un formateur. A l'instar de Max Keiner, sourd-muet, à la caméra, et en tandem avec un collègue qui lui retranscrit en langue des signes les directives qu'il reçoit de la régie dans son casque.

La préparation de l'enregistrement prend du temps et l'impatience semble monter d'un cran. Mais cette période d'attente est aussi l'occasion pour Filipe Machado, 23 ans, de se faufiler dans les coulisses sombres du studio et de nous confier: «La première fois que j'ai présenté l'émission, je m'en souviens comme si c'était hier. Quand je me suis vu après-coup, j'ai pensé que j'avais une tête d'enterrement et que je devais m'améliorer!» Mais pouvoir aborder, dans le cadre de «Singularités» des sujets aussi tabous que celui de la sexualité et du handicap tient à cœur au jeune homme.

Faire tomber des barrières

Quelle est précisément la thématique de l'émission enregistrée ce jour-là? L'accueil et la prise en charge, aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), des patients avec un handicap mental: «Tous nos sujets traitent du handicap, mais de l'intérieur. Dans les médias classiques, il y a beaucoup trop de clichés. On parle des personnes en situation de handicap sans leur donner la parole», souligne Jean-Christophe Pastor, à l'origine du projet. Sur le plateau justement, Céline Rod, qui tiendra à témoigner, face à une professionnelle de la santé, de l'insupportable attente qu'elle a vécue aux HUG avant l'existence du programme de prise en charge. Mais «Singularités» va plus loin: «Invité de notre rubrique *Reflets communs*, présentée par Frédéric Kessler, en fauteuil roulant, Darius Rochebin a dit des choses qu'il n'avait jamais dites ailleurs. Une barrière est tombée.»

Un fois son introduction lancée, Thea Bernard, une des présentatrices de l'émission du jour passe le flambeau à Colin Dos Santos. L'enregistrement commence à peine. En chaise roulante et communiquant avec un ordinateur vocal, le jeune homme mène l'interview, posant ses questions préparées au-préalable. Mauvais cadrages, hésitations dans les réponses, oublis ou encore expressions inappropriées de la part des invités, Jean-Christophe Pastor, chef d'orchestre du studio doit interrompre le tournage à plusieurs reprises. Mais rien de plus normal puisque l'émission est remontée par la suite: «On ne peut par exemple pas laisser passer un intervenant qui utiliserait le terme de *handicapés*. Nous fonctionnons avec les valeurs de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).»

«Le grand public est peu informé et reste sur des stéréotypes»

Une heure et demie d'enregistrement et un groupe de relève de l'équipe initiale plus tard, Guillaume Degli Agosti, 28 ans, en technique, est soulagé: «C'était stressant... Ce que je préfère, c'est présenter l'émission et avoir des contacts réels avec les intervenants. Etant autiste, cela me permet de dépasser ma timidité renforcée. J'ai aussi du mal à formuler ce que je veux dire: être en plateau m'aide.» Pour le jeune collaborateur de l'atelier Ex&Co, l'émission est vitale. Si l'initiative No-Billag, qui aurait pu mettre en péril le partenariat entre la fondation et Léman Bleu, a été balayée le 4 mars, le paysage médiatique demeure en crise. Le responsable de «Singularités» reste toutefois confiant. Des réflexions avec la Radio Télévision Suisse (RTS) en vue d'une éventuelle collaboration sont actuellement engagées. Un tel projet permettrait de faire évoluer le regard sur le handicap: «Le grand public est peu informé et reste sur des stéréotypes, qui sont à leur tour intégrés par les personnes en situation de handicap.» Qu'une université étudie l'impact de «Singularités» sur les représentations du handicap? Tel est désormais le souhait de Jean-Christophe Pastor. ●



Des rubriques variées

«Singularités», émission de 26 minutes, existe depuis douze ans. Produite par des personnes en situation de handicap, elle est composée de différentes rubriques, telles que *Handicap sans frontières*, interviews de personnes en situation de handicap à l'étranger, *Histor'ic* qui retrace les représentations historiques du handicap à travers une iconographie ou encore *Reflets communs*, entretien avec une personnalité. Elle est diffusée une fois par mois sur Léman Bleu et disponible en replay sur www.lemanbleu > TV > Singularités.